

le Courrier Départemental

Le mensuel de la CGT du 69

N° 8 - Octobre 2022



29 septembre 2022

7000 manifestants à Lyon

**Mobilisé-e-s pour l'augmentation des salaires,
la réduction du temps de travail, la retraite à 60 ans**



• Edito

15/32/60 Trois chiffres que beaucoup ne connaissent pas encore ...

A quoi correspondent-ils ?

Ce sont les 3 revendications phares de la CGT, qui résument assez bien les derniers mois de luttes et qui rassemblent de nombreuses revendications.

- ▶ **15€** de l'heure pour un salaire minimum à 2000 € par mois ;
- ▶ **32h**, pour une réduction du temps de travail qui nous permettra de travailler mieux, moins et plus nombreux ... ;
- ▶ **60** ans, pour l'âge de départ à la retraite à taux plein permettant ainsi à nos jeunes de trouver un emploi, et prise en compte des carrières longues et de la pénibilité.

La CGT a mis en avant ses revendications tout au long de l'été dans le cadre de la préparation de la journée de grèves et de manifestations du 29 septembre, qui a rassemblé plus de 7000 manifestants à Lyon et Villefranche.

Malgré cette réussite, nous devons travailler à amplifier les mobilisations pour faire plier le gouvernement, notamment sur son projet de réforme des retraites et de l'assurance chômage.

Le patronat refuse toujours de bouger sur les minimas de grilles, souvent en dessous du SMIC et refuse les augmentations de salaire revendiquées d'autant plus légitimement dans cette période de forte inflation, alors même que la distribution de dividendes bat des records.

Dans de nombreuses entreprises les dernières luttes se concentrent essentiellement sur les salaires, avec pour certaines des volontés patronales de laisser pourrir la situation. C'est le cas à Arkema, en grève depuis 4 semaines sans aucune avancée ou encore dans les raffineries comme à Total Feyzin.

Ne nous interdisons rien sur les lieux de travail. Exigeons une autre répartition des richesses par l'augmentation conséquente des salaires, qui grâce aux cotisations sociales et à la fin des exonérations patronales, permettront de faire vivre notre système de protection sociale, notre sécurité sociale et rendra injustifiée toute réforme sur le chômage ou la retraite.

Notre Comité Général du 6 octobre a convoqué officiellement le 43^{ème} congrès de l'Union Départementale (du 21 au 23 Février 2023, Salle Mosaïque à Saint Priest) et ainsi lancé sa préparation et l'appel à candidatures à la Commission Exécutive, avec dans ce cadre des visites de syndicats, pour une préparation en parallèle du 53^{ème} congrès Confédéral à Clermont Ferrand (du 27 au 31 Mars 2023).

Un programme chargé, complété par de nombreuses élections professionnelles à venir dans les entreprises et celles des trois versants de la fonction publique du 5 au 8 Décembre 2022.

Que de défis à relever tous ensemble, pour gagner tous ensemble !

Lyon le 10 octobre 2022

João PEREIRA AFONSO

Secrétaire Général de l'UD CGT 69

SOMMAIRE

- PAGE 2 : **L'Édito**
- PAGE 3 : **Agenda - Les chiffres**
- PAGE 4, 5, 6 : **Energie**
- PAGE 7 : **Parole à ...**
- PAGE 8 à 9 : **Rubr'ict**
- PAGE 10 À 11 : **International**

LA CGT SUR LA TOILE

Site de l'UD CGT 69 <http://www.ud69.cgt.fr/wp/>

Site du CR CGT AURA <https://www.cgt-aura.org/>

Site de la CGT <https://www.cgt.fr/>

Site de la NVO <https://nvo.fr/>

Suivez nous sur Facebook : Ud Cgt du Rhône

le COURRIER DÉPARTEMENTAL

Union Départementale CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon

215 cours Lafayette 69006 Lyon

Tél. : 04 72 75 53 53 - Fax : 04 72 75 53 59 - Email : ud69@cgt.fr

Directeur de publication : Jacky ABADA

Rédactrice en Chef : Sandrine GAMMOUDI SAUZEAT

Mise en page : Collectif Communication de l'UD CGT 69

n° CPPAP : n° 0919S07039

ISSN : 1266-1465 -



• Agenda



Vos rendez vous A noter dans vos agendas

› **19 octobre 2022 :**

Conférence de l'IHS CGT 69

"Il y a 60 ans, la fin de la guerre en Algérie

Mairie du 3^{ème} arrond. - 18h30

› **26 octobre 2022 :**

Rassemblement devant le MEDEF

Modalités à venir...

› **26 novembre 2022 :**

Manifestation contre les violences faites aux femmes

Place Bellecour - 14h00

Rappel formation :

› **Du 8 au 10 novembre 2022 :**

Agir contre les violences sexistes et sexuelles

› **Du 5 au 8 décembre 2022 :**

Elections Professionnelles dans la Fonction Publique

› **Du 21 au 23 février 2023 :**

43^{ème} congrès de l'UD CGT69 à St Priest

21 - 23 février 2023

43^e CONGRÈS UD CGT 69

Espace Mosaïque - St Priest



› **Du 27 au 31 mars 2023 :**

53^{ème} congrès confédéral à Clermont-Ferrand

53^e

cgf / congrès

du 27 au 31 mars 2023
Clermont-Ferrand

LES CHIFFRES...

Smic (source service-public.fr) (déduction des cotisations salariales)

Smic	Montant brut	Montant net
Smic horaire	10,85 €	8,58 €
Smic mensuel	1 645,58 €	1 302,64 €
Smic annuel	19 747,00 €	15 631,75 €

Taux d'inflation (source INSEE)

2017	2018	2019	2021	05/2022	06/2022	07/2022	08/2022	09/2022
1%	1,8%	1,1%	1,6%	5,2%	5,4%	6,1%	5,8%	5,6%

• Energie

Un système libéral à bout de souffle !



Baisse du pouvoir d'achat, explosion des prix de l'énergie, augmentation du coût de la vie sont les préoccupations de notre quotidien, celui de millions de salarié-e-s et de retraité-e-s.

Pour les ménages, les entreprises et les collectivités territoriales, les effets de cette crise capitaliste sont très concrets.

Une fois encore, nous subissons directement dans notre pouvoir de vivre les conséquences liées aux politiques libérales des gouvernements successifs et aux logiques financières, pour répondre à la boulimie de dividendes des actionnaires.

Voilà le monde libéral dans toute sa dimension : halte au chauffage non contrôlé dans les foyers, halte au chauffage dans les ateliers et les services, peu importe les conditions de travail.

Cependant, climatiser les stades de la coupe du monde de football au Qatar n'est pas un problème.

Pour les usagers particuliers, les collectivités territoriales privées de bouclier tarifaire et l'industrie, la facture risque d'être très salée. Une fois encore, c'est le salarié, le citoyen, qui sera le premier touché. Touché, via l'augmentation du montant de sa facture. Touché, dans sa collectivité, par les choix budgétaires qui devront être faits pour passer la crise (coupures d'énergie des infrastructures publiques,

renoncement à des investissements publics...). Et touché dans son emploi via l'accroissement du télétravail (report de la facture d'énergie sur le particulier) ou par la mise en place du chômage partiel, afin de limiter les factures d'énergie dans les entreprises ou les administrations...

La coupe est pleine !

75 ans après sa création, le socle du modèle historique créé en 1946 est de plus en plus percuté par les politiques néolibérales au point où, progressivement, pour l'électricité comme pour le gaz, nous basculons dans un système livré sans limite aux intérêts privés et financiers, au détriment des services publics, des citoyens et des enjeux climatiques.

Ce système ne peut que créer l'appauvrissement de la population, notamment l'augmentation des factures, enrichissant une minorité et menaçant, à terme, l'alimentation énergétique du pays.

Dans les conditions actuelles, seul le service public, activité exercée directement par l'autorité publique ou sous son contrôle, dans le but de satisfaire un besoin d'intérêt général, est la solution.

Le fondement de la notion de service public est que certaines activités considérées comme essentielles et stratégiques

doivent être gérées selon des critères spécifiques pour permettre un accès à tous et contribuer à la solidarité et à la cohésion sociale, culturelle et économique de la société.

Ces activités doivent donc échapper à la logique de marché et à la recherche de profit.

Le service public est l'outil qui fait prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers. L'intérêt général c'est d'abord la recherche collective de la satisfaction des besoins de chacun, la promotion des biens communs, le développement humain durable et la recherche du progrès social, pour lequel les moyens en recherche et développement doivent être accrus.

Il est garant de la cohésion sociale, de l'amélioration des conditions de vie et de l'intégration des populations. Il ne peut y avoir de république sans service public. La qualité et l'impartialité du service public sont les conditions de l'égalité et de la démocratie.

Cela implique un système solidaire basé sur le principe « chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ».

Pour la CGT, l'énergie n'est pas une marchandise.

Réduire la facture est nécessaire et urgent.

La flambée des prix de l'énergie prouve que le système de la « concurrence libre et non faussée » sacrifie nos besoins essentiels (se chauffer, s'éclairer, se soigner, travailler, se déplacer) aux intérêts privés et financiers.

La commission de régulation de l'énergie (la CRE) ne s'en cache pas. Selon ses études, elle estime que 95% des risques du marché doivent être assurés par les usagers et non par les fournisseurs.

Ceci nécessite donc des mesures pour construire avec les citoyens dans le débat, le retour d'une tarification sociale et la gratuité pour les premiers volumes consommés.

L'augmentation inéluctable des tarifs, à laquelle l'ouverture à la concurrence nous a fait croire, est un leurre. Rappelons-le une fois encore, l'énergie est un bien de première nécessité. Il ne peut faire l'objet de profit, qui plus est sur le dos des citoyens.

Le prix de l'énergie connaît une hausse galopante et les prévisions d'équilibre du réseau électrique français cet hiver commencent déjà à vaciller.

Les défauts d'approvisionnement en gaz laissent envisager un mix énergétique fragilisé. La France craint de ne pouvoir importer assez d'électricité pour assurer l'équilibre production/consommation indispensable à la réponse aux besoins de l'ensemble des usagers.

Alors que des rumeurs d'offre de tarifs « low cost » incluant des abonnements au rabais contre engagement d'effacement lors des pics de consommation vont bon train, RTE et ENEDIS anticipent déjà une nécessité de délestage des usagers.

La CGT ne veut pas imaginer que la pose des compteurs Linky dans les foyers français soit utilisée comme outil de mise en œuvre d'un accès à l'énergie à deux vitesses. La CGT dénonce cette situation de crise énergétique que les politiques capitalistes ont créée de toute pièce. Outre

le fait d'accentuer la paupérisation des plus de 6 millions de foyers en situation de précarité énergétique, cela met en évidence les méfaits de la mise en concurrence des biens de première nécessité que sont le gaz et l'électricité.

Une aberration supplémentaire : certains fournisseurs ont bénéficié du rehaussement de



20TWh de l'ARENH vendu autour de 45€ le MWh et profitent de la conjoncture pour résilier leurs clients afin de revendre les MWh ainsi obtenus au prix du marché de gros qui s'est envolé jusqu'à 1000€ le MWh!

Apparemment la fin de l'abondance, ce n'est pas pour tout le monde !

Face au constat d'échec du modèle néolibéral et à la menace qu'il fait peser sur son avenir, la CGT revendique la renationalisation du secteur de l'énergie en le sortant des logiques du marché.

Les flambées des prix, la précarisation énergétique des Français, nous oblige à gagner des mesures sociales rapidement.

Ce système n'est pas le bon. Il est mauvais pour le climat, pour l'emploi et pour notre pouvoir d'achat. Il est donc plus qu'urgent d'en finir avec les modèles de financiarisation des secteurs énergétiques. Cela est vital, la situation actuelle nous le prouve : le démantèlement du service public à des conséquences lourdes pour la nation et pour la population.

Un avenir de l'énergie durable, écologique et solidaire est possible. Mais il implique une révision totale des méthodes. L'indépendance énergétique, la sécurité et la responsabilité sociale dans l'approvisionnement, mais aussi la lutte contre l'exclusion et contre le réchauffement climatique doivent redevenir les priorités de la nation.

Ces priorités doivent être portées par un service public de l'énergie, seul outil faisant prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers.

Aujourd'hui plus de 6 millions de foyers sont en précarité énergétique.

Les causes de la précarité sont plurielles. Parmi celles-ci, la faiblesse des revenus qui s'aggrave avec l'inflation et qui s'ajoute à la flambée des prix de l'énergie, mais aussi l'absence d'efficacité énergétique des logements. Ceci est un enjeu majeur dans la lutte contre cette précarité.

Elle ne peut être pensée sous le mode de subventions « coup de pouce » mais doit s'inscrire dans une démarche globale.

Aujourd'hui, les citoyens sont confrontés à un choix cornélien : se nourrir ou se chauffer ! Or, plusieurs mesures pourraient déjà être prises pour permettre de limiter la charge financière des ménages touchés par la précarité énergétique.

L'énergie est un droit, dont l'accès doit être reconnu de manière constitutionnelle; la TVA doit impérativement être

baissée à 5,5% (au lieu de 20%); les tarifs réglementés doivent être préservés ou rétablis et enfin les coupures de fournitures doivent être proscrites.

L'électricité et le gaz sont des biens vitaux de première nécessité, pas des marchandises.

L'électricité et le gaz ne doivent pas être soumis à un marché de l'énergie. La seule bonne façon de gérer ces biens vitaux, c'est un service public de l'énergie, pour les usagers, les collectivités, comme pour l'industrie.

La politique néolibérale menée depuis plus de 20 ans contre le service public de l'énergie au nom d'une soit disant « concurrence libre et non faussée » qui ferait baisser les prix a, au contraire, fait exploser les factures, la précarité énergétique et diminuer la qualité dans le secteur de l'énergie comme dans d'autres : santé, éducation, transport...

L'énergie est un droit. Tous les citoyens doivent être égaux dans l'accès à l'énergie, quel que soient le lieu géographique ou la situation sociale. La déréglementation des prix de l'énergie, accompagnée par la libéralisation du secteur, n'a amené qu'une augmentation prévisible des tarifs, ainsi qu'une inégalité de traitement.

Finissons-en avec la loi du marché ! L'énergie est notre bien commun !



POUR LA FNME CGT

L'ÉLECTRICITÉ ET LE GAZ SONT DES BIENS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ.
LA CGT REVENDIQUE TVA À 5,5 %

OUI À UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- POUR UNE ÉNERGIE SÛRE ET SANS COUPURES
- POUR UN TARIF JUSTE ET RÉGLEMENTÉ
- POUR UNE VÉRITABLE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET SOCIALE

NON À L'AUGMENTATION DE LA FACTURE À LA MARCHANDISATION DE L'ÉNERGIE

• Parole à ...

Interview de Olivier Dupuis de l'UFICT-TERP RTE (Energie) secrétaire national de l'Ugict CGT

Olivier Dupuis siège pour la CGT au conseil d'administration de l'APEC, l'Association Pour l'Emploi des Cadres, créée en 1966. Cette association en gestion paritaire (employeurs / employés) accompagne les mutations du travail et de l'emploi des cadres.

○Le Courrier Départemental : Quelles sont les missions de l'APEC ?

► **Olivier Dupuis** : *L'Apec répond à 3 missions d'intérêt général inscrites dans un mandat de service public :*

- *Accompagner individuellement les cadres et jeunes diplômé-e-s à chaque étape de leur parcours professionnel en tenant compte des évolutions de l'emploi cadre ;*
- *Faciliter les recrutements via le rapprochement entre les profils des cadres et les offres d'emploi ;*
- *Eclairer les acteurs de l'emploi dans leurs prises de décision (par exemple avec des études sur l'égalité professionnelle femmes / hommes, la discrimination à l'embauche ou l'évolution des organisations du travail).*

○Le Courrier Départemental : Quel est le rôle des administrateurs de l'APEC ?

► **Olivier Dupuis** : *Ils fixent les grandes orientations nationales et régionales, par exemple en matière d'accès aux services publics de l'APEC pour les publics plus éloignés de l'emploi, comme des cadres seniors, ou pour l'accompagnement à l'entrée dans la vie professionnelle. Ils supervisent également la bonne gestion et l'utilisation des financements de l'Apec et donc des cotisations des cadres.*

○Le Courrier Départemental : Qu'est-ce qui fait la différence entre un administrateur Ugict-CGT et les autres ?

► **Olivier Dupuis** : *Un administrateur Ugict-CGT ne porte pas une vision marchande des activités d'aide à l'emploi des cadres. Il fait tout pour que cet organisme continue les activités de service d'intérêt général, c'est-à-dire dans un secteur concurrentiel, mais sans vocation commerciale. C'est d'autant plus important avec la crise et les remises en cause des garanties collectives. Ensuite, il porte une vision élargie de l'encadrement et des droits doivent accompagner son statut. Enfin, il travaille en proximité avec les équipes salarié.e.s de l'APEC pour nous assurer du bon exercice de leurs responsabilités professionnelles.*

Le conseil d'administration de l'APEC a une représentation en région au travers des Comités Paritaires Régionaux. En Auvergne-Rhône-Alpes, le Comité Paritaire Régionale se réunit a minima 3 fois par an pour s'assurer de la bonne mise en œuvre locale des grandes orientations fixées par le conseil d'administration. Son vice-président est Philippe Godineau de la commission départementale Ugict CGT 69.

Dans le cadre du 4^e cycle électoral pour la représentativité, l'Ugict-CGT a fait livrer dans notre Union Départementale des journaux « cadres infos ». C'est un très bon matériel à distribuer dans la perspective des élections, dans le cadre du déploiement vers les cadres et hautes maitrises.

• Rubr'ict

Les cadres et la relation au travail... Les cadres, objet de toutes les convoitises ?

La CGT s'est lancée dans une course contre la montre afin de reconquérir sa première place en tant qu'organisation syndicale représentant les salarié-es.

L'ensemble des syndicats, et toutes les structures auxquels ils sont affiliés (Union Locale, Union Syndicale Départementale, Union Départementale, Fédération, ...) est (devraient être ?) en ordre de bataille afin d'améliorer nos résultats aux élections professionnelles, critère déterminant pour le calcul de la représentativité de notre CGT dans son ensemble, comme dans les branches, entreprises, ...

Pour rappel, redevenir première OS nationale n'est pas un enjeu sorti de l'égo démesuré de certains camarades. Il s'agit de reconquérir la confiance des salarié-es et l'oreille attentive des décideurs (dans l'entreprise comme au gouvernement). Par la même occasion, obtenir plus de sièges aux prud'hommes, avec l'impact qu'on connaît sur les décisions des juridictions pour les salarié-es.

La CGT est un syndicat de classe et de masse. N'en doutons pas, c'est notre marque de fabrique, notre conception du syndicalisme. Mais qu'est-ce que cela implique, réellement ?

Le Syndicalisme de classe implique que nous sommes le syndicat de celles et ceux qui doivent louer leur force de travail pour vivre.

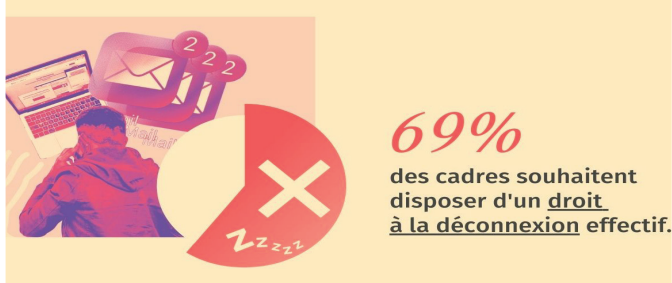
Le Syndicalisme de masse implique que nous sommes le syndicat de Toutes et Tous, celles et ceux qui doivent louer leur force de travail pour vivre, quel que soit leur métier, leur poste dans l'entreprise ou l'administration.

Connaissant l'enjeu, comment aborder les ICTAM (Ingénieurs, Cadres, Techniciens, Agent de Maîtrise) et autres professions dites « supérieures » telles que les Médecins, les chercheurs, ... qui représentent désormais plus de 50% du salariat ?

En fait comme pour toutes les professions, en mettant en œuvre la démarche revendicative de la CGT : aller voir les salarié-es, les écouter parler de leurs attentes, de leurs besoins et construire avec eux un cahier revendicatif concret.

Le baromètre annuel sur l'état d'esprit des cadres commandé à Viavoice par l'UGICT nous permet d'avoir quelques pistes de réflexions pour une prise de contact avec les cadres :

Salaires, charge de travail, ... ce sont des problématiques que chaque syndiqué-e, chaque militant-e connaît ... et qui touchent les cadres de plein fouet, ne sont que quelques thèmes choisis parmi les plus prégnants, exprimés dans cette enquête.



Le télétravail les impacte doublement, dans leurs conditions de travail : en plus des problématiques identiques à tous salarié-es, iels doivent aussi apprendre de nouvelles façons de gérer leurs équipes à distance, ...

Quant à la retraite, les cadres refusent massivement de voir leur niveau de pension se dégrader tout comme iels sont majoritairement favorables à un retour à l'âge de la retraite à 60 ans.



Salaires

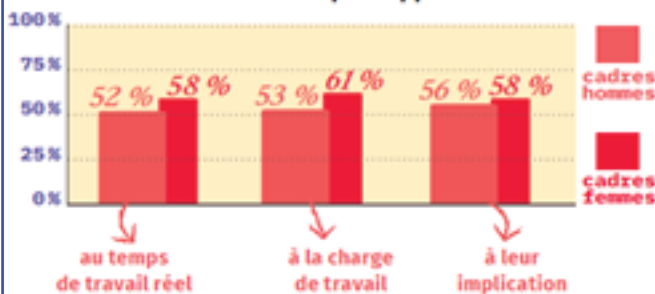
La question des salaires est devenue une priorité de la vie professionnelle pour les deux tiers des cadres.

73 % des cadres estiment que leur pouvoir d'achat a baissé en un an.

Ils ont d'ailleurs raison : en un an, leur pouvoir d'achat a baissé de 3,7 % en moyenne.

(Source : Dares, indicateurs salariaux de base dans le secteur privé 2^e trimestre 2022).

Les cadres sont mécontents du niveau de leur salaire par rapport :



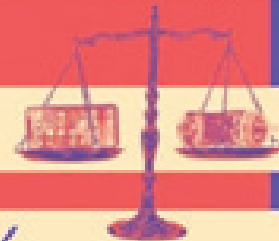
Pour les femmes cadres et dans la fonction publique, ces chiffres sont encore plus élevés !

Rien de nouveau sous le soleil, me direz-vous ?

Il n'y a donc plus rien qui nous arrête pour gagner des adhésions, des candidatures et des votes auprès des salarié-es des collèges 2 et 3 du privé et A et B de la fonction publique.

Les journaux « cadres infos », disponibles à l'Union Départementale sont un très bon matériel à distribuer dans la perspective des élections, dans le cadre du déploiement vers les cadres et hautes maîtrises.

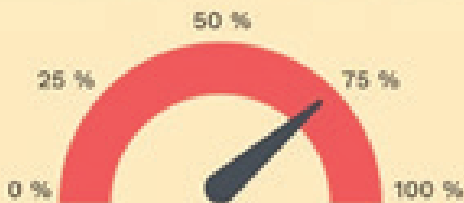
LE BESOIN D'UN MEILLEUR
ÉQUILIBRE
VIE PRO / VIE PERSO



71 % des cadres perçoivent l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle comme leur priorité n°1.

c'est une aspiration particulièrement marquée chez les femmes (74 %).

UNI-ES CONTRE
LA RÉFORME DES
RETRAITES À 65 ANS



82% des cadres souhaitent une réforme des retraites garantissant une pension au moins égale à 75% du salaire en fin de carrière.

56% des cadres souhaitent une réforme des retraites à 60 ans.



La Commission Départementale est disponible pour les syndicats qui souhaiteraient être accompagnés, soutenus dans cette démarche.

Commission Départementale UGICT CGT du Rhône
215, Cours Lafayette - 69006 Lyon.

Tel : 04 72 75 53 53 Port : 06 44 21 81 86 Courriel : ugict@cgt69.com

• International

Une guerre d'un autre temps... sous couvert de l'OTAN

Ceux qui avaient parié sur une fin du conflit russo-ukrainien en août en sont pour leurs frais. Cela fait huit mois que le conflit a commencé, et personne ne voit poindre le moindre signe d'apaisement ou d'ouverture.

C'est même tout le contraire qui se produit. Alors que dans bien d'autres conflits les dirigeants et/ou chancelleries essayent rapidement d'organiser une rencontre entre les différentes parties, alors qu'habituellement ils essaient de négocier un cessez-le-feu, dans ce conflit, rien de tel. Les signes avant-coureurs de cette guerre existaient depuis la dislocation de l'URSS et s'étaient exacerbés depuis les événements d'Euromaïdan en 2014. Le nouveau pouvoir pro-occidental qui a pris place à l'issue de ces événements a pris une décision lourde de conséquences, pour tourner la page de l'ère soviétique.

Bien que le russe soit parlé par trente pour-cent de la population, les nouveaux dirigeants se sont empressés de faire disparaître son statut de langue officielle aux côtés de l'ukrainien. Imaginons un instant que le français devienne la seule langue officielle en Belgique la réaction des populations flamandes... Cette destitution du russe a été vécu comme une véritable attaque contre les populations habitant et vivant dans l'Est du pays et utilisant très majoritairement cette langue. Cela a conduit la Russie à annexer la Crimée pour «protéger» les populations locales et plonger les oblasts de Louhansk et Donetsk dans la guerre civile, cherchant à faire sécession vis-à-vis de Kiev. Plus de 14 000 morts seront à déplorer et ce sont, aux bas mots, 500 000 civils qui seront déplacés.

Les accords de Minsk, sans aboutir à un traité de paix, avaient au moins eu le mérite d'installer un cessez-le-feu. Mais pour Zelenski et son gouvernement, ce traité était à dénoncer et la priorité était d'intégrer au plus vite l'organisation belliqueuse de l'OTAN.

La suite, nous la connaissons tous, et cette effroyable guerre n'en finit toujours pas. Pourquoi ?

Comme mentionné plus haut, à aucun moment on a senti une réelle volonté de faire sortir de ce conflit les deux parties. Au contraire, alors que Moscou annonçait que l'adhésion

à l'OTAN était un point de non-retour, les chancelleries occidentales ont laissé le pouvoir ukrainien continuer dans cette impasse diplomatique, comme s'il fallait à tout prix que cette guerre éclate.

La Russie est une formidable puissance économique et industrielle avec à sa tête un despote que de nombreux dirigeants politiques et des magnats de la finance rêvent depuis des années de faire tomber. Alors qu'il semble impossible de s'attaquer directement à cette puissance, le faire à travers un état tiers à qui on promet monts et merveilles a été la piste choisie. Au même titre que la Corée, le Vietnam ou l'Afghanistan ont été utilisés en leur temps par les États-Unis comme champ de bataille «neutre» face à l'URSS du temps de la guerre froide. C'est aujourd'hui l'Ukraine qui sert de terrain d'action armée entre la sphère occidentale et la Russie. Notons que l'attitude des États-Unis vis-à-vis de la Chine est sans ambiguïté : en se servant régulièrement de Taïwan pour exacerber les tensions avec Pékin, on retrouve le même stratagème d'état tiers utilisé par une puissance extérieure pour enflammer les relations voire déclencher un conflit armé.

Aujourd'hui, ce conflit n'est plus qu'une guerre de position où, selon les semaines, on observe soit une avancée, soit un repli d'un camp ou l'autre. En attendant, des pluies de bombes sont déversées tous les jours et les victimes civiles s'accumulent. Le front russo-ukrainien est un formidable terrain de jeu pour les marchands d'armes pour tester de nouveaux missiles, chars, drones, etc. Ont-ils intérêt à ce que le conflit s'arrête rapidement ?

Comme le rabâche tout le temps la CGT, les premières victimes de la guerre sont les civils des deux camps, au premier rang desquels les enfants, les femmes, les vieillards, les travailleurs. Les atrocités commises marquent profondément les populations obérant longtemps toute reconstruction du nécessaire dialogue entre les deux camps.

Gardons à l'esprit que les premiers bénéficiaires sont les marchands d'armes et tous ceux qui gravitent autour d'eux. N'oublions jamais que la guerre est une formidable opportunité d'engranger de spectaculaires bénéfices. Les

destructions engendrées sont elles aussi, si elles sont majeures, un gigantesque marché pour les barons du BTP. Les restrictions et pénuries orchestrées par les spéculateurs sont l'occasion idéale pour ces sinistres personnages d'empocher de confortables dividendes.



Pour la CGT, tout doit être entrepris pour stopper cette boucherie d'un autre temps !

L'ONU doit retrouver ses lettres de noblesse et le pouvoir qui lui est conféré. L'OTAN, organisation purement guerrière, doit être dissoute sans plus attendre. L'arsenal

Quand la CGT dénonce le capitalisme, ce n'est pas seulement sous l'angle de l'exploitation des salariés et des orientations désastreuses du patronat ; en bannissant le capitalisme, la CGT œuvre pour le bien-être des femmes et des hommes mais défend aussi la paix.

nucléaire doit être définitivement démantelé à une échelle globale. Faire la promotion de la paix, c'est aussi notre rôle de syndicaliste, car rappelons-le, sans paix durable, point de progrès social.

• Animation



Les Tambours de la Sociale de l'UD CGT 69

Tu es syndiqué-e CGT ou sympathisant-e.

Tu manifestes régulièrement dans nos cortèges.

Tu as envie de faire entendre ta colère et de participer à l'animation de nos mobilisations ?

Alors rejoins les Tambours de la Sociale de l'UD CGT 69 !!!



Répétition tous les 15 jours à l'UD
215, cours Lafayette - Lyon 6^e
le vendredi de 17h30 à 19h30.

Pour t'inscrire contacter l'UD CGT 69 au 04 72 75 53 53



ELAN SYNDICAL DU RHÔNE ASSOCIATION OMNISPORT



SAISON 2022-2023

Tu souhaites commencer, continuer, approfondir une pratique sportive dans un cadre fondé sur les valeurs de solidarité, qui a pour but de rendre le sport accessible à toutes et tous ? Qui renoue avec l'esprit du sport ouvrier et du sport populaire et son lien avec le mouvement syndical ?

REJOINS NOUS !

SPORTS DE COMBAT

SELF DEFENSE ADULTE MIXTE

Tous Les **MERCREDI** DE 20 h à 22 h (hors vacances scolaires)

+ Stage thématique 1 fois par mois le week end

Au Pass Présensé
43 avenue de Pressensé
69008 Lyon

SPORTS COLLECTIFS

Football à 7 mixte

Tous Les **Vendredi** DE 20 h à 22 h (hors vacances scolaires)

+ Participation au championnat FSGT

Au Stade Louis Dumont
36 rue Antoine Dumont
69008 Lyon

POSSIBILITE DE 2 COURS D'ESSAI.
Nous contacter à elansyndicalrhone@gmail.com

FOOTING/COURSE A PIED

RDV HEBDOMADAIRES POUR COURIR ENSEMBLE (PARC SERGENT BLANDAN). Possibilité de former des groupes de footing par quartier, commune ou arrondissements si suffisamment d'inscriptions

TARIFS 2022-2023 (toute activité) :

Tarif Plein syndiqué CGT : 75 euros + licence FSGT 36 euros
Tarif Plein non CGT : 150 euros + licence FSGT 36 euros
Tarif précaire syndiqué·e CGT : 25 Euros + licence FSGT 36 euros
Tarif précaire et étudiant·es non CGT : 50 euros + licence FSGT 36 euros

DEBUT DES COURS : A PARTIR DU MERCREDI 14 SEPTEMBRE